

\*  
\* \*

Si la loi de 1841 n'obligeait pas le propriétaire, entamé ou non, au paiement effectif d'une plus-value, elle admettait cependant, contre le propriétaire entamé, la compensation de la plus-value acquise par le délaissé, en échange *d'une partie* de la parcelle expropriée (art. 51). Cette faculté, si légitime, profita dans une certaine mesure aux expropriants, et donna lieu à une histoire comique, devenue légendaire à Lyon.

Une maison, sise sur la rue Mercière, vit « ses cours et masures »<sup>1</sup> entamées par l'expropriation. Le, ou plutôt la propriétaire demanda 120 000 francs d'indemnité<sup>2</sup>. Il était difficile de s'entendre. On va devant le jury, qui, prenant en considération que l'immeuble gagnait à l'expropriation de se trouver assis sur deux rues, dont la nouvelle beaucoup plus belle que l'ancienne, réduisit la demande à *cinq* francs.

Le propriétaire en conserva toute sa vie une rancune à la Corse contre les auteurs de l'entreprise, et peut-être encore plus contre le maire, son promoteur. La légende prétendait qu'en signe de dérision amère, l'écu alloué avait été cloué à l'intérieur de la porte d'allée, et tout Lyon le crut. Mais les légendes poétisent tout. La vérité *vraie* est que je l'ai vu, l'écu, précieusement enfoui dans un carton avec les pièces du procès, et destiné à passer à la postérité en compagnie des inscriptions les plus vengeresses que puisse inventer la fertile imagination féminine.

La vengeance ne s'arrêta pas là, le ciel, dans son courroux, ayant voulu que le propriétaire et le maire se trouvassent voisins de campagne. Alors s'engagea une lutte titanesque, marquée d'interminables procès que n'éteignit même point la mort de l'ancien maire. De cette lutte un monument subsiste, qui bravera le cours des âges. C'est une tour, haute comme celle de M<sup>me</sup> Malbrouck, et qui ne sert à rien, qu'à y monter pour plonger la vue chez le voisin.

<sup>1</sup> J'emprunte l'expression à un chroniqueur qui a raconté l'histoire, d'ailleurs connue de tout Lyon.

<sup>2</sup> J'emprunte également ce chiffre au même récit, ma mémoire n'ayant pas gardé un souvenir assez rigoureux des faits. Mais il doit être exact. Le chroniqueur, qui était Mayery, était consciencieux.